06-2017

Dour Infos

Votre périodique communal

BLAUGIES - DOUR - ELOUGES - PETIT-DOUR - WIHERIES
Grand-Place 1 - 7370 Dour **Tél. 065.76.18.10**
Http : www.communedour.be

n°78 - Edition de juin 2017

PUBLICITÉ

Edito

Carlo Di Antonio
Bourgmestre en titre

Vincent Loiseau
Bourgmestre ff

Le Belvédère, soyez les bienvenu(e)s chez vous !

C'est ce vendredi 28 avril 2017, qu'en votre compagnie, le Collège communal a eu le plaisir d'inaugurer ce site emblématique de notre commune.

Permettez-nous d'emblée de remercier toutes celles et tous ceux qui ont oeuvré à la concrétisation de cette magnifique réalisation. Personnel communal, architecte, entreprises,… la bonne collaboration de tous fut l'élément primordial de cette réussite.

Pour comprendre l'engouement que les Dourois(es) portent à ces lieux, il est important d'en retracer brièvement l' histoire :

C'est vers 1830, que tout commence avec une exploitation minière d'où l'on extrait le charbon à une profondeur de près de 500 m (les puits d'extraction sont d'ailleurs encore visibles actuellement).

Fin du 19ème siècle, l'exploitation minière périclite. La famille Cavenaille fait l'acquisition du site et de la magnifique tour centrale (qui abritait la machine d'extraction) : la brasserie Cavenaille naissait.

Cette entreprise brassicole devint rapidement fleurissante et décida de diversifier ses activités en créant une hostellerie au coeur même de la tour, une zone de parc, des terrains de tennis, une piscine et un ballodrôme, pour faire du Belvédère une base de loisirs incontournable des années 50/60.

La concurrence des grandes brasseries devenant omniprésente, la brasserie est rachetée par un «grand groupe» en 1963. Le site l'est quant à lui par l'Etat Belge en 1967 pour y loger l'internat de l'athénée de Dour.

C'est au milieu des années 80 qu'il est laissé à l'abandon.

Les Dourois(es) ont toujours eu un grand attachement pour cet endroit. Ils y ont appris à nager, à jouer au tennis… D'autres plus malicieux s'y sont rencontrés pour finalement se marier…

C'est pour toutes ces raisons qu'il était important pour nous de vous restituer ce patrimoine communal, de finalement vous rendre votre Belvédère…

Aujourd'hui, la réhabilitation orchestrée par le Collège communal est terminée. Le Belvédère est (re)devenu un centre récréatif, sportif et de loisirs de 2ha, axé sur la nage (première piscine publique de Belgique dans laquelle l'eau est traitée à 100 % de manière naturelle), le tennis mais aussi le sport pour tous (parcours santé) et le tourisme.

L'office de tourisme, situé au coeur du site, devra fédérer les commerçants et producteurs locaux autour d'une identité de terroir forte mais il veillera également à impliquer les Dourois(es) dans une stratégie touristique innovante.

Enfin, dans quelques semaines, Belvédère rimera également avec école de plongée et lieu d'éducation des enfants de nos écoles primaires basé sur la thématique du respect de l'environnement et plus précisément de celui de l'eau.

Le Belvédère vous accueille à présent chaque week-end (prochainement, il vous accueillera quotidiennement).

Les beaux jours approchent… venez donc «piquer un tête» au BELVEDERE.

Bonnes vacances !

Carlo Di Antonio, Bourgmestre en titre
Vincent Loiseau, Bourgmestre f.f.

Contacts utiles

Pour contacter un service de l'Administration communale
Grand-Place, 1
Composez le **065/76 18 10**

Heures d'ouverture des guichets
Services Population, Etat civil

Le lundi de 9 h à 12 h et de 17 h à 19 h*
(*de 17 à 19h, uniquement hors vacances scolaires)
Le mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h

Le mercredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Le samedi de 10 h à 12 h

Secrétariat, Service des pensions
Communication, Recette.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

Bibliothèque - 065/76 18 44
Du lundi au jeudi de 14 h à 18 h
Le samedi de 14 h à 18 h - fermé le vendredi
Mardi et jeudi de 9h à 12h

Ludothèque - 065/76 18 44
2e et 4e mercredi du mois de 14h à 16h
Sous l'escalier de l'Hôtel de ville

Service des travaux

rue Pairois, 54 - 065/76 18 60

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Le mercredi
de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h

Urbanisme : 065/76 18 62 ou 63
Environnement : 065/76 18 64

.....

Accueil extrascolaire
065/80 09 95 - 0493/61 49 19

Maison de Quartier (Elouges)
065/69 10 18 ou 19

Centre-ville - 065/43 17 07
Service ALE - 065/67 82 26
Titres-services - 065/67 82 25

Parc à conteneurs (Hygea)

Rue de Belle-Vue - Tél. 065/ 75 06 13
Lundi, dimanche et jours fériés : FERMÉ
Du 1er janvier au 14 juin : (horaire d'hiver)
ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 16h45
Du 15 juin au 14 septembre : (horaire d'été)
ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 17h45 et le samedi de 9h00 et 16h45

Environnement

En cas de découverte d'un dépôt sauvage, contactez votre Administration communale
1 seul numéro vert gratuit
0800/14 050
(pendant les heures de bureau)

Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal - Bourgmestre empêché
Tél. 0478/20.58.61 - Mail : info@carlodiantonio.be
Permanences Hôtel de ville :
Le jeudi de 16h à 18h30
Le samedi de 9h00 à 11h00

Vincent LOISEAU, Bourgmestre f.f.
Finances - Etat civil - Population - Enseignement - Sports - Police - Incendie - Rénovations urbaines Dour et Elouges - Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
Mail: vin.loiseau@gmail.com - GSM : 0476/66.39.35
http://www.facebook.com/vincent.loiseau.9
Permanences Hôtel de ville :
Le samedi de 9h30 à 11h sans RDV
Les lundis, mardis et jeudis sur RDV

Pierre CARTON, 1er échevin
Commerce - Développement économique - Noces d'Or - Mouvements patriotiques – Tourisme - Emploi - Agriculture - Numérique
Mail : pierre.carton@mrhainaut.be - Tél. : 0479/95.50.27
Permanences Hôtel de ville :
Le samedi matin de 9H00 à 12H00
Sur rendez-vous
à la maison des associations de Blaugies.

Sammy VAN HOORDE, 2ème échevin
Travaux - Urbanisme - Environnement et Propreté – Sécurité routière - Mobilité - Aménagement du territoire - Cimetières
Mail : sammyvanhoorde@gmail.com
GSM : 0477/48.16.09 - Tél. : 065/76.18.56
Permanences Hôtel de ville :
Jeudi de 9H00 à 12H00
Samedi de 9H00 à 11H00
Visites à domicile toute la semaine

Jacquy DETRAIN, 3ème échevin
Affaires Sociales - Aînés - Cultes - Mobilité douce - Bien-être animal - Nature - Ecologie locale - Personnes handicapées
Mail : jacquy.detrain@communedour.be
tél. : 065/761.841 – GSM : 0483/64.45.04
Site web/blog : http://detrainjacquy.skynetblogs.be/
Facebook : ttps://www.facebook.com/jacquy.detrain
Permanences Hôtel de ville :
Le jeudi de 14H à 15H et sur RDV de 15H à 16H30
Le samedi de 9H à 11H
RDV à domicile sur demande et à la Maison de quartier d'Elouges

Christine GRECO-DRUART, 4ème échevine
Culture - Fêtes - Bibliothèque - Plaines de vacances
Mail : ch.greco@hotmail.com - Tél. : 0479/56.97.25
Permanences Hôtel de ville :
Jeudi de 10H à 12H30
Samedi de 9H à 10H30
Toute la semaine sur RDV

Ariane STRAPPAZZON, 5ème échevine
Logement - Patrimoine - Jeunesse - Participations citoyennes - Jumelages
Mail : ariane.strappazzon@yahoo.com - Tél. 0477/92.30.18
Permanences Hôtel de ville :
Samedi de 10H à 12H
Toute la semaine à domicile et sur RDV

Martine COQUELET, Présidente du C.P.A.S. et Echevine de la Petite Enfance et de la Santé.
Mail : magerco@hotmail.com – tél. : 0478/67.22.94
Permanences :
Le mardi de 18H à 19H sur rendez-vous
à l'école communale de Wihéries
Le mercredi de 14H à 16H et le samedi de 9H30 à 11H
à l'Hôtel de ville sur rendez-vous.
Le jeudi de 13H30 à 15H au CPAS à la rue Emile Estiévenart, 5

Le Belvédère

Chemin des Croix 1 à 7370 Dour.
Grand parking situé à la Rue de la Drève.

Les étangs de nage du Belvédère de Dour sont officiellement ouverts !

Avant toute chose, petit focus sur ces installations novatrices et écologiques...

Le Belvédère est le premier bassin de nage naturel public de Belgique. En effet, l'eau est filtrée par un biofiltre composé de plusieurs couches de roche volcanique (pouzzolane) de granulométries différentes et de végétaux divers (massette à feuilles larges, roseau commun, acore odorant et iris des marais).

Quatre profondeurs ont été réalisées, dont un espace pataugeoire. Des jets d'eau interactifs et ludiques seront également à disposition des enfants. Les pelouses et gradins vous permettront de profiter du soleil aux abords de l'eau. Attention, pas de vestiaires sur place ! En effet, l'esprit "plage" sera maître avec de belles petites cabines de plage à votre disposition le temps de vous changer.

Des travaux en quatre phases

Les travaux de réhabilitation du site, ayant pour objectif la création d'un Centre Récréatif et sportif axé sur la nage, le tennis, le sport pour tous, le délassement et l'éducation à l'environnement, comprenaient quatre phases, réalisées par l'entreprise Favier et par l'architecte Pierre Vancraenenbroeck, ainsi que la société Green Concept.

La première consistait en des travaux de gros œuvre sur le site, et en la rénovation de trois maisons situées Rue de France, dans lesquelles se tiendront des séjours résidentiels pour les élèves de l'enseignement primaire et un office du tourisme.

La deuxième phase portait sur la construction de deux terrains de tennis et d'un parcours Vita et la fin des travaux de la tour Malakoff, qui abritera des installations HORECA ainsi que des vestiaires.

Le troisième chantier consistait en la création d'une zone de baignade écologique composé d'un grand bassin de 473 m² d'une profondeur moyenne de 2,5m à 1,3m comprenant une fosse de plongée de 5m de profondeur, d'un bain moyen de 330m² d'une profondeur de 1,3m à 1,2m et d'un petit bain de 246m² d'une profondeur de 0,55m à 0,80m. Une aire de jeux aqualudiques, un espace solarium, un bassin biofiltre, un jardin aquatique de 113m² et une rampe d'accès PMR ont également été prévus.

La dernière phase consiste en la rénovation et l'aménagement du point info/office du tourisme qui abritera un bureau d'accueil informant les visiteurs des points d'intérêts de la région, ainsi que des locaux et chambres permettant la réception de classes vertes. Le site est majoritairement accessible aux PMR.

Indépendamment de l'étang de nage qui comporte des horaires d'ouverture, le site est ouvert au public les week-ends et il vous est loisible de vous y promener et accéder aux différentes infrastructures du site.
La cafétéria dans la Tour est accessible de 10h à 24h les vendredis et samedis et de 10h à 22h les dimanches et jours fériés.

Les horaires d'ouverture du bassin de nage

Mai : ouverture le week-end (samedi et dimanche) et jours fériés de 10h00 - 18h00.
Juin & septembre :
ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 19h00 et de 10h00 à 18h00 les week-ends et jours fériés.
Juillet & août : ouverture du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00, si températures élevées : possibilité de prolongation.
ATTENTION : pour des raisons de santé (hydrocution), le bassin de nage sera fermé au public lorsque la température de l'eau sera inférieure à 15°c.
Dès 15°, le bassin de nage sera accessible au public. Toutefois, nous vous conseillons d'attendre que la t° de l'eau atteigne les 18° pour vous baigner en toute sécurité.

Sur le site, voir la couleur du drapeau :
Rouge(t° de l'eau inférieure à 15°) = FERMÉ
Orange (t° entre 15 et 18°) = OUVERT mais déconseillé
Vert (t° de l'eau égale ou supérieure à 18°) = OUVERT

Les tarifs :

Tarif de base : 5 €/personne/jour.
Enfants de moins de 1,5 m :
- 5 ans : gratuit,
Enfants dourois* : gratuit
Autres enfants : 3 €

*Parents: n'oubliez pas votre carte d'identité si votre enfant ne dispose pas de celle électronique !

Le service Secrétariat

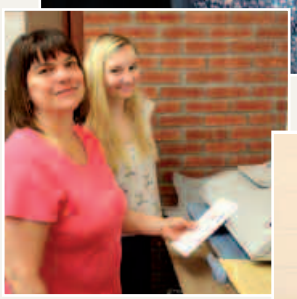

Le secrétariat communal détient une place centrale dans le fonctionnement de l'Administration. Il assure le bon déroulement administratif touchant le cœur des affaires de la commune.

Ce service assiste et collabore étroitement avec la Directrice générale dans la préparation de l'ordre du jour des dossiers à présenter au Conseil communal et au Collège communal dont il assure le secrétariat (établissement des ordres du jour, organisation administrative des convocations des deux instances, gestion des procès-verbaux des séances du Collège communal et du Conseil...).

Le secrétariat communal a en charge une partie de la gestion afférente aux élections (installation des conseillers, des échevins et du bourgmestre, élection des membres du Conseil de police, élection des membres du Conseil de l'Action sociale).

Toute la gestion administrative des mandataires et des représentants du Conseil communal est assurée par le service.

Ce service assure en outre les missions suivantes :

- L'ouverture, l'enregistrement et la ventilation du courrier entrant journalier
- La délivrance des cartes riverains, des attestations sur la détention des chiens dangereux
- Les déclarations d'abattage d'animaux
- l'organisation administrative de la plaine de vacances communale
- La campagne sur la stérilisation des chats errants
- Ouverture des dossiers de pension de retraite et de survie auprès de l'Office National des Pensions à la demande du citoyen
- La gestion des dossiers de mise à disposition de locaux communaux.
- La gestion des archives communales qui consiste à les récolter dans les différents services, les classer, les inventorier
- Le stockage des archives des communes fusionnées
- L'expédition du courrier.

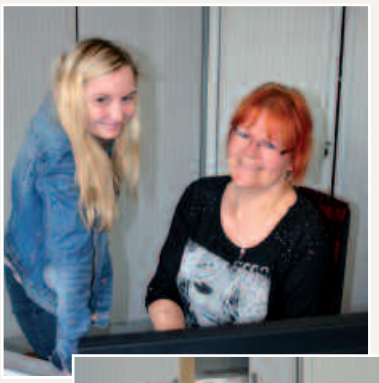

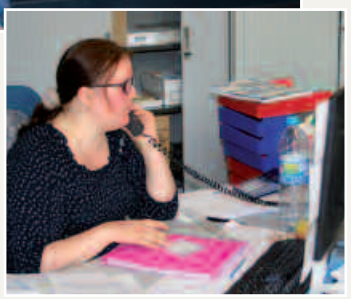

Le service CGA
(Cellule de gestion administrative)

La CGA, cellule de gestion administrative, s'occupe de la gestion des différents marchés publics de fournitures, services et travaux de l'administration communale et des Asbl communales.

En effet, ces instances sont soumises à des règles particulières lorsqu'il s'agit de commandes importantes en tout type, de prestations de services ou de travaux (Acquisition de matériaux divers, repas chauds pour les écoles communales, Construction du Learning Center,...).

Ce sont les employées de ce service qui rédigent la plupart des cahiers spéciaux des charges et qui assurent les différentes procédures entre le début de ces marchés et leur attribution.

La CGA gère également les propriétés communales que ce soit en matière de ventes, d'acquisitions, de baux emphytéotiques, de conventions diverses, de détournements et de suppressions de sentiers ou encore les emprises.

En plus de leur rôle dans la gestion des contentieux administratifs, la CGA gère les nombreuses assurances souscrites par l'administration communale, que ce soit des assurances permanentes, pour le personnel et les bâtiments publics ou celles plus particulières, lors d'événements par exemple.

Enfin, cette cellule est également en charge de l'élaboration et de la mise à jour de l'ordonnance de police administrative, ainsi que de la planification d'urgence en cas de mobilisation de plusieurs services de secours.

PUBLICITÉ

Nos écoles communales en un coup d'oeil ...

ECOLE DE L'ATHÉNÉE

Direction : Mme Dominique Mascia-Delfosse
065/63.18.97 - ec005377@adm.cfwb.be
Implantation primaire de l'Athénée
Rue de l'Athénée, 23
Implantation primaire de Blaugies
Rue de la Frontière, 196

ECOLE DU CENTRE

Direction : Mme Fabienne Abrassart
065/65.23.92 - ec001125@adm.cfwb.be
Classes maternelles et primaires
Rue Decrucq, 27
Implantation maternelle de Blaugies
Rue de la Frontière, 214

ECOLE D'ELOUGES

Direction : M. André Carton
065/65.58.58 - ec001124@adm.cfwb.be
Classes maternelles et primaires
Rue Charles Wantiez, 27

ECOLE DE MORANFAYT

Direction : Mme Stéphanie Beeckmans
065/65.40.86 - ec001126@adm.cfwb.be
Classes maternelles et primaires de
Moranfayt rue du Chêne brûlé 84
Immersion linguistique en anglais
de la 3e maternelle à la 6e primaire

ECOLE DE PETIT-DOUR

Direction : M. Gaëtan Ballez
065/65.03.22 - ec001127@adm.cfwb.be
Implantation primaire, rue Ropaix, 40
et implantation maternelle, rue du Trieu, 4
Classes maternelles et primaires de Plantis
Rue des Fondsvarts, 2

ECOLE DE WIHÉRIES

Direction : Mme Nancy Coulon
065/65.97.94 - ec001123@adm.cfwb.be
Classes maternelles et primaires
Rue de la Carrière, 5
Implantation maternelle de la Gare
Rue Emile Cornez, 17

ECOLE DE BLAUGIES

MATERNELLE

PRIMAIRE

ECOLE DE PETIT-DOUR

ECOLE DE WIHÉRIES

ECOLE D'ELOUGES

ECOLE DE MORANFAYT

ECOLE DE LA GARE

ECOLE DU CENTRE

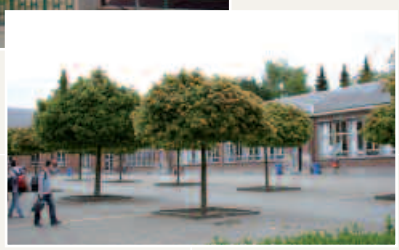

ECOLE DE L'ATHENÉE

ECOLE DE PLANTIS

INSCRIPTIONS :

En juillet :
sur rendez-vous du lundi 3 juillet au mercredi 5 juillet.
En août :
du lundi 28 août au jeudi 31 août
de 10 heures à 12 heures ou sur rendez-vous.

Un enseignement de qualité - Un accueil familial complet - Garderie à partir de 7h15 jusqu'à 17h30 - Etude surveillée par des enseignants de 15h25 à 16h25 - Une surveillance psycho médico-sociale et possibilité de suivi logopédique - Possibilité de choix de la seconde langue : néerlandais ou anglais - Des partenaires actifs au sein des ligues d'école et associations de parents - Fournitures scolaires - Classes de dépaysement - Activités externes de découverte du milieu - Psychomotricité pour les enfants de maternelle - Activités sportives, préparation aux divers brevets de natation - Repas chauds

Sammy VAN HOORDE, 2ème échevin
Travaux - Urbanisme - Environnement et Propreté – Sécurité routière - Mobilité -
Aménagement du territoire - Cimetières

TRAVAUX - MOBILITE

MOBILITE : **Traversées du Ravel !** (Dour it yourself)

De plus en plus de cyclistes utilisent le Ravel pour se balader. En collaboration avec le SPW, nos ouvriers ont marqué toutes les traversées sur notre entité par un damier vert et blanc

TRAVAUX : **Réfection de voirie !** (Dour it yourself)
Depuis janvier 2017, nos ouvriers ont déjà rénové en profondeur plusieurs tronçons de voiries : Rue Alfred Danhier, Rue Fauvette, Rue Masson, Rue du Peuple
Au total +/- 130 tonnes d'hydrocarboné sans oublier l'empierrement des fondations. Félicitations !

Environnement : **Décharge près des Wallants**
Le 24 mars 2017, les communes de Dour et Boussu ont collaboré pour le nettoyage d'un ancien dépôt sauvage.
Une trentaine d'ouvriers communaux de Boussu et de Dour, aidés d'une vingtaine de volontaires, ont déblayé un impressionnant dépôt sauvage rue des Wallants.
Une magnifique vallée....jonchée de détritus.
Le travail pour rendre à la vallée un aspect correct a été titanesque.
Cette action s'inscrivait dans le cadre de l'opération Be wapp, initiée par le gouvernement wallon.
Je remercie les ouvriers pour leur travail

URBANISME : **Demander un avis !**
pour la construction d'un abri de jardin sans permis

A partir du 1er juin, entrée en vigueur du CoDT : article 4VI 1.1.G.1
- Maximum 20 M2
- à 1 m au moins de la limite mitoyenne
- avec un toiture à 1 ou plusieurs versants ou bien plate
- à l'arrière du bâtiment ou non visible de la voirie
- dans les espaces de cours et jardins
- un seul abri par propriété
- en bois ou autres matériaux de tonalité similaire avec le bâtiment
- avec une hauteur de 2 ,5 m à la gouttière - 3,5 m au faîte – 3,2 m à l'acrotère de la toiture plate

Pour les autres situations, mieux vaut consulter le service urbanisme.

MOBILITE : **Sécurisation des écoles**
La sécurisation des abords de l'école de Plantis s'est réalisée sans difficulté.
Le résultat est magnifique et nécessaire pour la sécurité des enfants.
Prochaine étape : la sécurisation des alentours de l'école Saint-Joseph (place Emile Vandervelde) et de l'école du Centre.

ENVIRONNEMENT : **Biodiversité**
Création d'un verger communautaire en collaboration avec le PNHP
Au mois de févier, plusieurs bénévoles ont planté 16 arbres fruitiers (pommier, poirier, prunier,…) sur le site des Wallants en collaboration avec le Parc Naturel des Hauts-Pays.
La biodiversité est ainsi améliorée tout en produisant des fruits
(voir aussi le Facebook PCDN Dour).

PUBLICITÉ

Le Logis Dourois scrl

13-14 rue des Anémones - 7370 Dour
Téléphone :
service administratif 065/61.20.10
service technique : 065/61.20.20
Fax : 065/61.20.28
Messagerie : info@lelogisdourois.be
Site : www.lelogisdourois.be

Permanences :
Rue des Anémones 13-14 à Dour
Le lundi de 9h30 à 11h30
Le mercredi de 13h30 à 15h30
Le vendredi de 9h30 à 11h30

Rue Sainte Barbe, 27 à Elouges
ATTENTION/ CHANGEMENT !
Les permanences à la rue Sainte Barbe 27 à ELOUGES se feront désormais UNIQUEMENT les premiers mardis du mois, de 9h30 à 11h30 SAUF en SEPTEMBRE et OCTOBRE où elles se feront les 1er et 3eme mardis du mois, de 9h30 à 11h30

Edito de la nouvelle présidente

Le Conseil d'administration du Logis dourois m'a donné sa confiance afin de mener à bien les projets de notre société. Je tiens tout d'abord, à remercier Monsieur Dufrasne pour son dévouement pendant toutes ces années. Tout comme celui-ci, je tiens à vous assurer que ma priorité restera le bien-être des locataires et je continuerai à œuvrer dans l'amélioration de nos cités !

Christine GRECO
0479/56.97.25
PERMANENCE : le samedi matin de 9h à 10h30 à l'Hôtel de Ville

A LOUER

1 appartement public basse énergie
Rue Grande 101 à Dour – A louer
Disponible immédiatement

Rue grande 101 à 7370 Dour
Appartement NEUF 2 chambres situé au 1er étage.
Description : Living + cuisine – 2 chambres – WC - Sdb avec baignoire et lavabo – Réserve – Chauffage central au gaz – Réserve pour vélo au rez de chaussée.
Loyer : 558,60 €, provision pour charges comprises
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Emilie DETTORI au 065/61.20.10.

Poubelles et taxes !

Chers locataires,
Je tiens à vous rappeler l'importance du tri des déchets, non seulement pour notre environnement mais également afin d'éviter une mauvaise surprise en fin d'année.
Je vous rappelle, en effet qu'en fonction du nombre de personnes composant votre ménage une taxe fixe doit être payée et qu'elle vous donne droit à un certain nombre de kilos par an.
Si vous dépassez ce nombre, il vous sera comptabilisé une taxe « pesée » fixée à 0,25€/kg.
Le montant final peut donc augmenter très vite et vous amener à payer des suppléments qui peuvent être évités par un simple tri.
Dès lors, prenez le pli et montrons l'exemple à nos enfants ! Quelques gestes suffisent pour aider l'environnement et votre portefeuille !
Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur le site internet ci-dessous :
http://www.communedour.be/ma-commune/services-communaux/environnement-mobilite/collectes-de-dechets-1

L'été approche, vive le barbecue !!!

L'été approche et avec celui-ci, son lot d'accident dû à l'utilisation de barbecues.

Les brûlures, comment réagir ?

Les brûlures peuvent se classer en trois grandes classes :
Les brûlures du **premier degré** se remarquent par une rougeur.
Les brûlures du **deuxième degré** s'identifient par des phlyctènes (des cloches).
Les brûlures du **troisième degré**, elles, par une couleur noire ou nacrée d'aspect cartonné.

- Afin de **réagir adéquatement**, il se doit d'appliquer la règle des 3x15 en faisant couler de l'eau sur la brûlure.

Eau à 15 c°. à 15 cm d'hauteur pendant 15 minutes.

!!! mais aussi, appeler le 112 !!!

Appel aux jeunes talents !

Fête de la Jeunesse
le samedi 9 septembre !

Infos en page 30

Environnement

Projet d'agroforesterie

Le 15 mars dernier, le PCDN de Dour a mis en place un projet d'agroforesterie dans la prairie de Mr Dubruille, agriculteur dourois et membre du PCDN.
Ce projet a été mené en collaboration et avec l'aide du Parc Naturel et des enfants fréquentant l'accueil extrascolaire de l'entité. Cette plantation de chênes, merisiers, érables, noyers et d'une petite haie a changé inévitablement le paysage de la prairie de cet agriculteur soucieux de la nature et de la biodiversité locale.

Mais qu'est-ce que l'agroforesterie ?
L'agroforesterie consiste à implanter des alignements d'arbres sur des terres agricoles ou prairies afin d'améliorer la qualité des sols et leur capacité de stockage de l'eau, lutter naturellement contre l'érosion, maintenir ou améliorer la biodiversité locale en renforçant le maillage écologique. Ces arbres servent également d'abri pour la faune sauvage et permettent d'avoir des zones ombragées pour les animaux qui pâturent.

le réseau écologique et la biodiversité locale

Le réseau écologique est l'ensemble des habitats susceptibles de fournir un milieu de vie temporaire ou permanent aux espèces végétales et animales, dans le respect de leurs exigences vitales, et permettant d'assurer leur survie à long terme.

À cette structure principale vient s'adjoindre le «Maillage écologique», constitué des éléments linéaires (haies, talus, fossés,..) qui peuvent constituer soit des habitats spécifiques pour certaines espèces, soit des couloirs de liaison entre les différentes zones de la structure écologique principale.

S'ajoute encore les éléments de liaison : éléments linéaires ou ponctuels, habitats de nombreuses espèces ou éléments assurant la continuité entre les zones de la structure écologique principale, le tout constituant le «réseau écologique».

La Structure Ecologique Principale est la somme de deux grands réseaux :

- les zones centrales (ZC), dans lesquelles, compte tenu de la présence d'espèce et d'habitats rares et protégés, la conservation de la nature devrait être prioritaire par rapport aux autres fonctions ;

on y distingue :

- les zones centrales caractéristiques (ZCc), abritant des populations d'espèces et des habitats en bon état de conservation
- les zones centrales restaurables (ZCr), où les espèces et/ou les habitats cibles sont encore plus ou moins présents, mais où une restauration est toujours envisageable, l'objectif à terme étant de ne plus se retrouver qu'en présence de ZCc ;
- les zones de développement (ZD), sont des zones qui nécessitent une moindre protection que les zones centrales mais qui doivent être différenciées des zones de production traditionnelle.

Envie de découvrir ce que le Plan Communal de Développement de la Nature met en place pour maintenir le réseau écologique et la biodiversité locale ? Visitez notre page facebook ! Si vous souhaitez être informé des projets en cours ou futurs ou apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, les inscriptions sont permanentes !

Des employées communales investies ...

Lors de notre précédente édition, notre Bourgmestre vous annonçait une session de course à pied encadrée par des animateurs sportifs de l'OBJ. Le quota d'inscriptions a atteint son maximum.

Notre Administration communale s'est jointe au grand succès rencontré pour cette première édition de «Je cours pour ma forme».

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur investissement et espérons ainsi que ce programme aura suscité un réel engouement dans cette discipline.

PUBLICITÉ

Ma poubelle à puce !

Rentrer et sortir ses poubelles : un geste citoyen

Petit rappel pour que nos rues soient agréables à vivre, belles et sécurisées...

Avouons que ce n'est pas très « déco » un conteneur à puce !

Nous n'y pensons peut-être pas mais oublier de le rentrer peut générer aussi certains soucis au quotidien :

- ***Entraver la circulation des poussettes, mais aussi les piétons, des enfants, des personnes à mobilités réduites, des personnes âgées qui doivent descendre du trottoir pour le contourner ce qui constitue un risque pour la sécurité ;***
- ***Engendrer des nuisances olfactives pour le voisinage et attirer toutes sortes d'insectes ;***
- ***Inciter des personnes malintentionnées à se délester de leurs déchets dans le conteneur d'autrui ;***
- ***Faire l'objet d'une amende administrative en cas de non-respect de l'ordonnance de Police administrative.***

Pensons donc à ne sortir notre conteneur à puce que la veille du jour de collecte de déchets et de le rentrer le soir-même.

« Je rentre mon conteneur ! »
Un petit geste pour un grand vivre ensemble.

Voici pour rappel un extrait de l'ordonnance de Police administrative concernant l'utilisation des sacs poubelles et des conteneurs à puce :

Article 110 – Organisation de l'enlèvement des sacs poubelles et des récipients

(SA) §1 Seuls les sacs et récipients visés aux articles 106, 107 et 109 peuvent être présentés à la collecte, le jour de celle-ci avant 6 heures le matin et, au plus tôt, la veille de ce jour à partir de 18 heures.

(SA) §2 Les riverains doivent déposer les sacs et récipients devant l'immeuble qu'ils occupent, à l'alignement des propriétés de manière à ne pas gêner la circulation et à être parfaitement visibles de la rue. Les habitants des ruelles et impasses doivent déposer leurs sacs et récipients à front de la voie publique la plus proche permettant le passage des véhicules collecteurs.

(SA) §3 Lorsque pour une raison quelconque un enlèvement organisé par la Commune ou par l'organisme désigné par elle pour ce faire n'a pu avoir lieu selon le calendrier, les riverains doivent enlever de la voie publique les sacs et récipients ainsi que leur contenu.

Cet enlèvement doit avoir lieu le jour prévu pour la collecte au plus tard à 20 heures. Jusqu'à leur présentation à une collecte ultérieure, ces sacs et récipients ainsi que leur contenu sont conservés par leur propriétaire dans l'immeuble qu'il occupe. La conservation est organisée de manière à ne pas incommoder le voisinage et à ne pas porter atteinte à la salubrité publique.

(SA) §4 Lorsque ils ne sont pas collectés du fait de leur non-conformité ou de la non-conformité des déchets qu'ils renferment, les récipients doivent être rentrés au plus vite et obligatoirement le jour de la collecte avant 20 heures.

(SA) §5 Les conteneurs à puces doivent impérativement être rentrés le plus rapidement possible après leur vidange et obligatoirement le jour de la collecte avant 20 heures.

Si vous désirez accéder à la version compète de l'ordonnance de Police administrative générale, elle se trouve sur le site de la commune : www.communedour.be dans la rubrique Accueil / Ma commune / Services communaux / Documents / CGA / Ordonnance de Police Administrative.

Les Gamelles Pleines ASBL
Informations sur la stérilisation des chats errants.

L'asbl Les Gamelles Pleines a signé une convention avec la commune de Dour afin de stériliser les chats errants.

Celle-ci met à votre disposition les numéros de téléphone suivant :

0499/48 90 28 - 0478 08 75 33 - 0495 36 83 90

Ces numéros sont accessibles du Lundi au vendredi de 10h à 18h

Vous pouvez les joindre aussi à l'adresse mail suivante : **lesgamellespleines@gmail.com**

L'asbl ne dispose d'aucune infrastructure pour accueillir des chats adultes. Les chats qui seront stérilisés seront replacés sur leur terrain.

L'asbl peut prendre en charge des chatons de moins de deux mois afin de les biberonner et de les sociabiliser jusqu'à leur adoption sous contrat .

En aucun cas cette asbl n'est un refuge.

Toute demande sera examinée de près et la stérilisation des chats domestiques ne sera en aucun cas prise en charge par la commune.

Un registre avec les coordonnées de chaque personne qui demande une intervention est tenu afin d'avoir une totale transparence avec la commune de Dour.

Si vous souhaitez aider cette asbl, vous pouvez devenir famille d'accueil, pour cela n'hésitez-pas de les contacter.

PUBLICITÉ

Jacquy DETRAIN, 3ème échevin
Affaires Sociales - Aînés - Cultes - Mobilité douce - Bien-être animal - Nature - Ecologie locale - Personnes handicapées

Actif'Aînés 2017

(juin à août 2017)

A Dour, on pense aussi aux seniors ! De nombreuses activités sont organisées tout au long de l'année !

Cours d'informatique

Poursuite des cours informatiques et des aides individuelles ou en groupe, si plusieurs personnes rencontrant les mêmes difficultés peuvent être regroupées.

Lieu : Maison de Quartier d'Elouges
Coût : 1€/Dourois – 4€/non-Dourois

Gymnastique douce pour les seniors

Dates : les 13 et 27 juin - de 10h00 à 11h00
Lieu : Au centre sportif d'Elouges, Chemins des 34 à 7370 Elouges
Coût : 1€/Dourois – 3€/non-Dourois

Yoga

Dates : les 6 et 20 juin 2017 – de 11h00 à 12h30
Lieu : Au centre sportif d'Elouges, Chemins des 34 à 7370 Elouges
Coût : 1€/Dourois – 3€/non-Dourois

Révision du permis de conduire théorique

Parce que la circulation est de plus en plus dense et parce que le code de la route ne cesse d'évoluer, la commune de Dour propose une révision du permis de conduire théorique pour les Dourois de 60 ans et plus. Celle-ci s'organise en 4 séances de 3 heures, en matinée.
Dates : à déterminer (le module sera mis en place fin septembre 2017)
Lieu : Maison de Quartier d'Elouges
Coût : 1€/Dourois – 3€-non-Dourois

Mercredi intergénérationnel

L'équipe de Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec la Bibliothèque, vous propose de participer à une animation portant sur les jeux anciens.
Date : mercredi 21 juin, de 14h00 à 16h00
Lieu : « Le Belvédère », Coût : gratuit

Sortie seniors à l'Abbaye Saint-Gérard

L'équipe de Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec le centre de service commun, vous propose une sortie à l'Abbaye Saint-Gérard.

Au programme : visite guidée de l'Eglise Saint-Pierre et visite guidée de la micro-brasserie.

Date : jeudi 18 mai, de 9h00 à 17h00
(départ de la Mison de Quartier d'Elouges)
Coût : 8€ (+ repas à charge du participant)

Sortie seniors à la mer

L'équipe de Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec le centre se service commune, vous propose une sortie à la mer.
Date : vendredi 28 juillet 2017, de 8h00 à 17h45
Coût : à déterminer selon les visites organisées

Renseignements et inscription aux activités proposés :

Descamps Sandra, Maison de quartier d'Elouges, 143 Rue Du Commerce à 7370 Elouges
ou 065/69.10.18
ou pcsdour.sandra@hotmail.com

DOUR
CENTRE CULTUREL
ARTHUR CAPOUILLEZ

Clap de fin pour la saison culturelle !

C'est avec beaucoup de satisfaction que le centre culturel tire le rideau sur un bilan positif.

En effet, tout au long de l'année, dans une salle flambant neuve, souvent sold out, vous avez été des milliers à profiter de notre saison culturelle très riche.

Toujours soucieux d'être ouvert aux jeunes et aux moins jeunes, aux actifs comme aux retraités, nous vous avons concocté une saison variée mêlant humour, théâtre, musique, magie...

Autant d'occasions de rire, de découvrir, de s'instruire, de s'émouvoir..., bref de passer un bon moment.

A travers une montagne de spectacles, nous nous sommes investis aux côtés des associations, ces bénévoles qui contribuent à la dynamique culturelle de notre commune et que nous remercions pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent à la culture.

Avec toujours cette véritable volonté de rendre notre programmation gratuite et accessible à tous, nous vous avons proposé outre du théâtre, des concerts,... quatre festivals. Devenus incontournables et au succès croissant : MAGICADOUR (Magie), Wolfrock (Musique), BDOUR (Bandes dessinées) et LES TORNADES (Arts de la rue).

Espérant vous avoir transporté avec fougue dans une ambiance festive nous vous remercions pour votre présence massive tout au long cette saison culturelle !

Et d'ores et déjà, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et comptons sur vous dès la rentrée !

Greco Christine (Présidente)
TRICART Joël (Vice Président)
Guillaume, Rodrigue, Pascal et Caroline
(l'équipe)

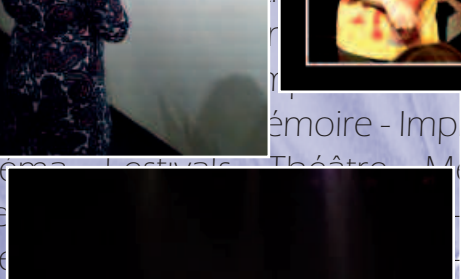

Et voici venu le mois de juin.
L'occasion de vous présenter le service énergie

le Service énergie

Pour assurer ce service, Melle PAGET Estelle, assistante sociale, vous recevra le lundi et mercredi de 8h30 à 11h30. Elle est également joignable au 065/45.08.91.

Notre CPAS peut octroyer une aide matérielle à des ménages en difficulté de paiement de leurs factures énergétiques via le Fonds Energie. Toute personne qui a des difficultés à payer sa facture d'énergie peut bénéficier de ce fonds. Pour ce faire, il vous faudra introduire votre demande auprès du CPAS. Une enquête sociale sera alors réalisée par l'Assistante sociale et un dossier sera présenté auprès de notre Comité Spécial du Service Social qui statuera sur le dossier.

Notre Service Energie peut intervenir plus concrètement :

- en négociant des plans d'apurement avec les fournisseurs ;
- en apurant certaines factures pour permettre à la personne de retrouver un équilibre financier.
- intervenir dans l'achat d'appareils qui consomment moins et plus sûrs (ampoule économique, appareils de classe A+, ...) ;
- introduire une demande d'opération Mébar II à la Région Wallone afin d'intervenir dans les petits ou gros travaux pour réduire la consommation (placement de double vitrage, isolation des toitures,....).

Notre CPAS dispose également d'un Fond Social de l'Eau qui permet d'intervenir dans le paiement des factures d'eau des consommateurs en difficulté de paiement.

Une enquête sociale sera également réalisée pour ce type de demande.

Vous avez également la possibilité de recharger votre compteur à budget auprès de notre CPAS du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Le « Plan canicule »

Le Service Public Fédéral Intérieur (Direction générale centre de crise) a mis en place le plan «fortes chaleurs et ozone» afin de prendre les dispositions nécessaires en faveur de la population de chaque commune en période de canicule.

Le CPAS de Dour, en collaboration avec l'Administration communale, informe la population douroise des différentes phases d'alerte en cas de fortes chaleurs et/ou d'une trop forte concentration d'ozone dans l'air, des dispositions qui doivent être prises en pareils cas. Le CPAS affiche les mesures générales et les précautions à prendre.

Le principe est appliqué en vue d'informer les groupes à risque parmi la population, sensibles aux conséquences néfastes d'une canicule : les jeunes enfants, les personnes âgées, les malades et les personnes vivant dans des bâtiments surpeuplés ou mal isolés.

Pour toute information, vous pouvez contacter le CPAS de Dour, durant les heures d'ouverture, au 065/45.08.90.

changement horaire des permanences Handicare .

En raison de l'application de l'horaire d'été :

Le service handicare vous recevra le lundi au vendredi de 12h30 à 14h30 pendant les mois de juillet et août à la place du lundi au vendredi de 13 à 15 heures.

Pour connaître nos prochaines activités, n'hésitez pas à consulter les valves dans nos locaux, notre site internet ou téléphoner au numéro central du CPAS, le 065/45.08.90. Tout est mis en œuvre pour vous informer le plus efficacement possible

Je vous souhaite à toutes et tous un été des plus agréables.

Martine COQUELET, Présidente du C.P.A.S.
et Echevine de la Petite Enfance et de la Santé.

PUBLICITÉ

Les crèches communales

L'accueil des enfants de 0 à 36 mois dans votre commune

ASBL AGAPE - Présidente : Madame Coquelet
Coordination des milieux d'accueil: Madame Bertrand - Assistante sociale : Marieke Druant

Les Ptits Doux Rois
Direction : Madame Bertrand
0475/93.63.38
Référente : Carole Mathieu
065/65.92.84

Les Mini-Mômes
Direction : Madame Bertrand
Référente : Carole Lemaire
065/65.54.80

Le château des enfants
Direction : Madame Bognanni
0476/96.61.30
065/63.37.71

Nouveau ! A partir du mois de septembre , la crèche "Le Château des Enfants "déménage dans de nouveaux locaux flambants neufs sur le site de Belle-Vue .

La crèche « Les P'tits Doux Rois »

Rue du Chêne Brûlé, 40 à 7370 Dour
Capacité de 36 lits
Accueil de 0 à 36 mois, de lundi au vendredi, de 7h à 18h.

La crèche «Le Château des enfants»

Rue du Chêne Brûlé, 40 à 7370 Dour
Capacité de 36 lits
Accueil de 0 à 36 mois, de lundi au vendredi, de 7h à 18h.

La maison d'enfants «Les Mini-Mômes»

Rue Ferrer,14 à 7370 Wihéries.
Capacité de 15 lits.
Accueil de 0 à 36 mois, du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30.

Notre philosophie :

Afin de garantir le bien-être de chaque enfant, les milieux d'accueils de l'ASBL AGAPE mettent en place des conditions propices à la construction d'une relation individuelle de qualité entre l'enfant et les différents intervenants.
Au travers d'activités spécifiques et de matériel adapté (bricolage, peinture au doigt, collage, découverte des textures et des couleurs, puzzle, lego, éveil musical, découverte de la nature, comptines, psychomotricité, jeux d'imitation, …) nos équipes encouragent le désir de découvrir de l'enfant et veillent au développement de la confiance en soi, de l'autonomie et de la socialisation.

Le personnel joue un rôle de partenaire dans le développement et l'évolution de votre enfant, en l'amenant, dans le respect de son rythme et de ses besoins, à la rencontre de l'autre mais également de lui-même et de ses propres émotions. Les activités sont proposées et non imposées, l'enfant est acteur de sa journée et les équipes veillent à reconnaitre chaque enfant dans son individualité, et son ressenti, par une verbalisation constante des évènements de la journée et des émotions qui y sont liées.

Salon Santé : le bilan

Le 24 et 25 mars a eu lieu à Dour Sport la première édition du salon santé de la commune de Dour .

Une action mise en place à l'initiative de l'échevinat de la santé et de l'action sociale de la Commune de Dour

Une initiative originale, ludique et pédagogique qui a sensibilisé les 188 enfants de quatrième primaire des écoles fondamentales de notre commune aux bienfaits d'une alimentation saine , équilibrée ; de l'importance d'une bonne hygiène dentaire et de la pratique d'activités sportives ; ... le vendredi.

Le samedi, vous avez été plus de 350 à nous rejoindre sur le site de Dour Sport pour :

- le bilan santé : tests médicaux gratuits, conseils des professionnels de la santé
- dégustation d'un petit déjeuner équilibre, de smoothies , de soupes
- stands des milieux associatifs de la santé

Je remercie les associations, les partenaires, les professionnels de la santé, les services communaux qui nous ont rejoint pour la mise en place de cette journée qui a permis aux dourois de tout âge de trouver ou retrouver les bonnes habitudes pour prendre sa santé en main.

Martine Coquelet
Echevine de la santé

LA PLAINE DE VACANCES

DU 04 AU 28 JUILLET 2017

La plaine de vacances communale « le Gai séjour » se déroulera du 04 au 28 juillet 2017 de 09 heures à 17 heures à l'école communale de Moranfayt, rue du Chêne Brûlé, 84 à Dour.

Si vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s) et acheter des tickets, nous vous invitons à vous présenter à l'école communale de Moranfayt aux dates et heures suivantes :

- **Le mercredi 14 juin de 16 heures à 18 heures**
- **Le samedi 17 juin de 10 heures à 12 heures.**
- **Le lundi 3 juillet de 09 heures à 12 heures**

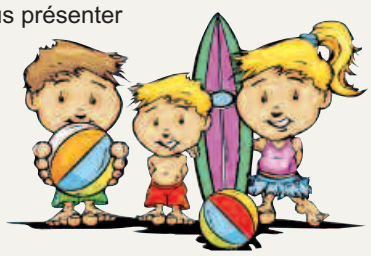

Remarques :
Pour l'achat de tickets familles nombreuses, nous vous demandons de fournir une composition de ménage afin de bénéficier du tarif adapté.

Lors du dépôt du formulaire d'inscription, **vous munir de 2 vignettes de mutuelle de l'enfant à inscrire**

Prix de la journée :
5€ pour les enfants domiciliés dans l'entité
4€ pour les enfants de familles nombreuses de l'entité (composition de ménage à fournir)
8€ pour les enfants domiciliés hors entité

En raison du nombre important d'enfants qui participent à la plaine, toute absence injustifiée entrainera l'annulation de l'inscription jusqu'à la fin de la plaine.

Si vous souhaitez obtenir d'autres renseignements, vous pouvez contacter le service secrétariat de l'Administration communale - Mme Katerine HUPEZ au 065/761.823.

Août - Jeunesse & Santé – Stages de vacances à Dour

du 31 juillet au 11 août - rue du Chêne Brûlé, 84 à Dour

Jeunesse & Santé propose des animations sportives et récréatives du 31/07 au 11/08 à l'Ecole de Moranfayt.
Déroulement : ½ journée consacrée au thème suivi d'½ journée d'animations sportives et récréatives (initiations sportives, ateliers cuisines, psychomotricité, arts créatifs, musique,…).
Thèmes : Du 31 juillet au 4 août : J'aurais voulu être un artiste. Du 7 au 11 août : Les contes
Lieu de l'activité : Ecole de Moranfayt
(Rue du Chêne Brûlé 84, 7370 Dour)

Horaire de l'activité : Animations : de 9h à 16h.
Garderie : de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30
Tranche d'âge à laquelle s'adresse l'activité : 3 à 14 ans
Coût : Pour les membres de la Mutualité Chrétienne : 30€/semaine. Pour les non-membres : 45€/semaine
Organisateur : Jeunesse & Santé Mons
Remarques éventuelles : Tout public
Renseignements : 065/40 26 54 ou js.mons@mc.be ou mons.jeunesseetsante.be/nos-plaines-4

Description

Ancienne Eglise du Monceau d'Élouges reconstruite au XIXe siècle, d'une surface d'environ 1'070 m², possibilité de rénovation, sous réserve de l'obtention des permis requis

L'Administration communale souhaite que le dépôt des offres soit accompagné d'une présentation du projet d'aménagement envisagé.

Ce projet doit :

- Respecter l'aspect architectural de l'Église (inscrit à l'inventaire du patrimoine) ;
- Envisager un projet immobilier respectant les affectations suivantes : principalement du logement ; secondairement des activités commerciales (uniquement des petits commerces) ;
- Ne plus consacrer ce lieu à un lieu de culte ;
- Ne pourra heurter l'affectation initiale du lieu.

Une estimation du bien est actuellement en cours auprès du comité d'acquisition

FIN DE DEPOT DES OFFRES : 30 JUIN 2017 à 12h

Renseignement : Administration communale de Dour, Grand-Place, n°1 ou au 065/761.822

Visites : Les 1er et 3ème vendredis du mois de 9 à 11h et sur rendez-vous

Pierre CARTON, 1er échevin
Commerce - Développement économique - Noces d'Or - Mouvements patriotiques – Tourisme - Emploi - Agriculture - Numérique

Cette année, nous commémorions avec émotion le 72ième anniversaire de la fin du second conflit mondial, la victoire des forces alliées contre le nazisme et la barbarie.
Au nom du Collège communal, je tiens à témoigner à l'ensemble des participants toute notre gratitude pour votre présence aux manifestations patriotiques du 8 Mai 2017.
Nos anciens sont très sensibles à la tenue d'un office œcuménique lors de cette journée d'hommages.
L'unité des hommes, de foi chrétienne en l'occurrence mais sans exclusive, est un message important et réconfortant en cette journée dédiée au douloureux souvenir des guerres passées et à la vigilance pour assurer la paix entre tous les hommes.

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire » Albert Einstein

Photos :
Départ du Cortège le 7 mai
Sortie du Temple
Cimetière de Dour
Les élèves de l'école de Petit-Dour en présence des délégations patriotiques le 8 mai

Les blidégariens veillent !

L'installation des panneaux aux différentes voies d'accès du village de Blaugies était le dernier détail que nous attendions pour finir la mise en place du Partenariat Local de Prévention. Ce projet a débuté en 2015.
C'est maintenant chose faite !

Pour rappel, un PLP est un accord de coopération entre les citoyens et la Police locale qui permet de renforcer la sécurité et la qualité de vie au sein d'un quartier.
Il regroupe un certain nombre d'habitants afin qu'ils soient attentifs aux divers agissements suspects qui se produisent dans le quartier et réagir au plus vite en prévenant les forces de l'ordre.
Les objectifs sont d'accroître le sentiment de sécurité général du citoyen, de favoriser le contrôle social, et de propager l'importance de la prévention. NB : avec la collaboration du PCS et de la zone de police des Hauts-Pays.

Au sein d'un partenariat local de prévention, il y a un échange permanent d'informations entre la police locale et les citoyens : Diffusion de conseils préventifs, information opérationnelle utile et adaptée aux besoins et attentes spécifiques des citoyens concernés.

Les missions de nos policiers étant nombreuses, les PLP permettront aux honnêtes citoyens de leur donner un peu de soutien dans leur travail quotidien et cela au bénéfice de l'ensemble de notre communauté.

Le PLP de Blaugies rassemble près de 60 personnes.
La coordination en est assurée par Kevin Carlier.
N'hésitez pas à le contacter (0475 75 03 25) si vous souhaitez rejoindre l'équipe.

Vincent et Pierre

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

Noces d'Or, de Brillant et de diamant

Noces d'Or pour
Emilienne Amand et Michel Hayez le 15 avril 1967

Noces de Brillant pour Lea Leclercq et Louis Sottiau
le 08 mars1952

Noces de Diamant
pour Gisele Dupas
et Didier Prevot
le 11 mars1957

Avis aux amateurs !
Concours photos !

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre 14-18, votre commune lance un grand concours photos !

Photographiez, du 1er juillet 2017 au 31 juillet 2018, les différents événements commémoratifs de notre commune et envoyez-nous ces photos !

Les plus belles seront exposées durant le mois de septembre 2018 à l'hôtel de ville de Dour.

Plus d'infos ?
Contactez Monsieur Pierre CARTON, Echevin des Associations patriotiques.
Gsm : 0479 955 027 - Mail : pierre.carton@mrhainaut.be

PUBLICITÉ

Un Elougeois récompensé aux «Magritte du cinéma» avec son court-métrage d'animation «Pornography»

Diplômé de l´atelier d´illustration de l´école supérieure des Arts Plastiques et Visuels de Mons en 1989. Professeur en film d´animation à l´ESAPV de Mons et à l´écoles des Arts de Braine-l´Alleud.

Chargé de cours à l´Université de Valenciennes (France).

Professeur de dessin à l´Académie de Binche.

Réalisateur, Illustrateur, Dessinateur, Peintre... Eric LEDUNE est récompensé pour son sixième court-métrage « Pornography »

Il obtient la récompense du meilleur court-métrage d'animation.

Un tout grand bravo à Eric !

Rencontre d'artiste

Lors de l'inauguration du Belvédère, nous avons eu le plaisir de découvrir quelques sculptures d'un artiste Elougeois, Monsieur Jacques PONCIN.

Chirurgien au Rwanda, il est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold en raison de son attitude exemplaire lors du génocide rwandais.

En 2001, il rentre définitivement en Belgique afin de se consacrer définitivement à son hobby, la sculpture.

La matière première de ses œuvres se compose essentiellement de mitrailles (fer et acier) collectées dans les grosses décharges industrielles. Certaines pièces restent inchangées, d'autres cisaillées, tordues, pliées... Il utilise essentiellement la technique de la soudure à l'arc électrique, et parfois quelques détails sont brassés au cuivre.

Ses œuvres : des êtres de métal, à l'anatomie cohérente, au squelette solide, protégé d'écailles, de dents, de crocs, de serres, de griffes et de lames. Une espèce nouvelle, moins fragile et moins provisoire que l'espèce humaine.

Nous vous invitons à pénétrer dans cet univers à l'état brut, faisant souvent appel à l'humour noir et à l'autodérision en visitant son site www.jacquesponcin.be

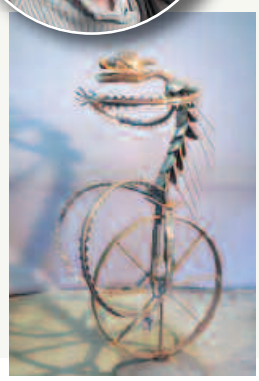

FETE DE LA MUSIQUE

Dimanche 25 juin 2017, à partir de 13h,

à l'Harmonie de Wihéries, 12, rue de l'Eglise.

Avec la participation des troupes de théâtre "Les Blés d'or" et "Scèn ZenvieS", le groupe "Goonsquad" (Cover Rolling Stones) et la Royale Harmonie "La Persévérance".

Barbecue, musique, animations diverses et bonne humeur au menu.

Renseignements: 0475/59.52.83 ou 0474/47.63.19.

La commune de Dour, la Royale Fanfare l'Union et la Royale Harmonie la Persévérance ont le plaisir de vous annoncer que le concert de ducasse aura lieu, à Wihéries, le lundi 3 juillet 2017, à partir de 19h00.

En fonction de la météo ce concert aura lieu au parc communal ou au salon des Bleus, 19, rue de l'Eglise, à Wihéries.

Bienvenue à toutes et tous !

Au programme dans le parc :

12h00 : commémoration

Dépôt des gerbes au monument du parc

16h00 : concert avec «Les Color's»

21h00 : concert avec

Muse by Museum
Cover de « Muse »

23h00 : feu d'artifice

Ambiance assurée !

Redynamisation du marché de Dour

Au départ, un constat : la bonne vitalité de notre marché hebdomadaire est un élément essentiel afin de renforcer le pôle commercial de centre-ville.

Toutefois, ces dernières années, pour différentes raisons, nous avons eu moins de commerçants ambulants : départ à la retraite, échecs économiques aussi. Le marché a besoin d'un nouveau souffle pour redevenir vraiment le "ventre" de Dour.

Afin de redynamiser le marché, notre asbl, soutenue par la Commune, a lancé une consultation, en s'appuyant sur les statistiques annuelles de notre bureau d'étude (AMCV). Cette enquête a permis d'établir un état des lieux de l'offre actuelle, avec ses points forts et ses faiblesses, tout en permettant de mieux cerner les attentes de la clientèle en matière de produits, de choix et de prix.

Nous avons également analysé ce qui se passe dans d'autres communes. Auparavant, quand des étals fermaient, ils se renouvelaient naturellement. Ce n'est plus le cas. Nous devons donc trouver des solutions. Et dans cette perspective, nous souhaitons fédérer largement les commerçants du marché faisant partie intégrante de cette redynamisation. Il ne s'agit pas de changer le fonctionnement sur le fond, mais bien de l'adapter à la demande actuelle.

Nos efforts portent dans un premier temps sur sa visibilité. Côté calendrier, Dour s'est déjà inscrite dans l'initiative européenne « J'aime Mon Marché » et a participé à la Fête du Marché ce 22 mai. Une campagne plus large dans les médias s'attachera prochainement à attirer de nouveaux clients ainsi que de nouveaux commerçants le lundi matin sur la Place Verte.

En continuant à faire vos achats dans les commerces locaux et en favorisant les produits de proximité, comme vous le faites déjà, vous participez vous aussi au dynamisme économique de notre commune. Continuez donc vos efforts en soutenant cette initiative, tout en n'oubliant pas que : « Dour vaut le Détour ! »

Roméo DELCROIX - Président ACAD
Pierre CARTON - Échevin du Commerce
Alain MIRAUX - Président Dour Centre-Ville

Commerces News !

"Le Gambrinus"
Pizzeria : emporter/livraison
49 rue Grande - 7370 Dour
+32(0)473.65.89.10
Horaire : mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 17H30 à 22H30 (lundi et mercredi fermé)

***

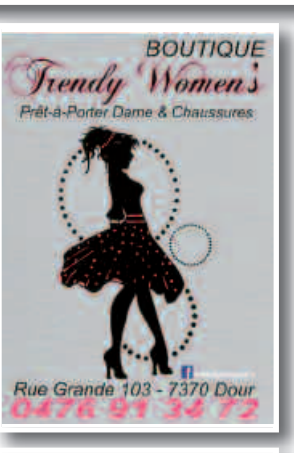

"Trendy Women's"
Prêt-à-porter Dame & Chaussures
103 rue Grande - 7370 Dour
+32(0)476.91.34.72
Horaire : lundi, mercredi, jeudi de 10H à 18H / Vendredi 10H à 18H30 / Samedi 9H à 18H30 (mardi fermé)

***

"Des Habits & Moi"
25 rue du Maréchal Foch
7370 - Dour - +32(0)472.723.485
Horaires :
Mardi au samedi : de 11H00 à 18H00
Dimanche : de 13H00 à 18H00
(fermé le Lundi)

PUBLICITÉ

La bibliothèque communale

Grand-Place 1 - 7370 DOUR
Tél. 065/761 845
bibliodour@communedour.be
facebook : Bibliothèque de Dour

Activités estivales à la Bibliothèque de Dour :

Stage « Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ? »

Stage culinaire repas compris pour les 7-12 ans
Date : du 3 au 6 juillet 2017 -
Heure : 9h30 à 13h30
(sauf le jeudi : 9h30 à 12h)
Participation : 10€

Ateliers ludiques
en anglais et en néerlandais,
ouverts à tous du 17 juillet au 10 août
(du lundi au jeudi) pour les 6-15 ans... et c'est gratuit !

Jeux, lectures, chansons, théâtre ... pour les enfants et les adolescents de 6 à 15 ans avec ou sans notion d'anglais ou de néerlandais et qui voudraient débuter...
Renseignements : 065/761.845
ou bibliodour@communedour.be

« Les arbres qui lisent »

Une parenthèse enchantée
dans le Parc de Dour
du 12 au 17 juin

Animation jeux à l'ancienne au Belvédère !
Sur le site du Belvédère le 21 juin
de14h00 à 16h00 - Age : de 7 à 12 ans
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES : 065 /761.844

Rejoignez-nous
sur les réseaux sociaux !

Instagram
#bibliodour

Bibliothèque
de Dour

Printemps des bibliothèques

Bilio Night Fever !

La bibliothèque de Dour participe à la Biblio Night Fever le mardi 20 juin via une grande chasse aux livres. Dès 16h, des livres seront abandonnés dans l'entité de Dour ... à vous de les trouver grâce aux indices trouvés sur notre Facebook et ceux de «Chasseurs de livres» et «Chasseurs de livres – région de Mons»
De plus nous vous donnons RDV à la bibliothèque pour alimenter pour la première fois les boîtes à livres toutes neuves de l'entité.
Venez avec un livre que vous souhaitez laisser dans une des boîtes à livres (si vous n'en avez pas il y aura du stock à la bibliothèque), départ en groupe vers 18h.

Intéressé ? Contactez-nous - 065/761.845
bibliodour@communedour.be

Appel aux jeunes talents !

Fête de la Jeunesse le samedi 9 septembre !

Ariane STRAPPAZZON, 5ème échevine
Logement - Patrimoine - Jeunesse -
Participations citoyennes - Jumelages

Dans le cadre de l'organisation des prochaines fêtes de la Jeunesse, votre Administration communale lance un appel aux jeunes talents désireux de participer à un concours musical !
Envoyez votre «démo*» et vous pourrez peut-être vous produire sur scène à la soirée dédiée aux jeunes le samedi 9 septembre au Centre sportif d'Elouges.
Infos et conditions sur www.communedour.be

LE PRINCIPE :

*** Votre démo sera mise en ligne sur la page Facebook de l'Administration communale et soumise au vote du public !**

Le vote du public sera déterminant !

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ